

Handicap : des partenariats en faveur de l'emploi et de l'autonomie en milieu ordinaire

4.9.2026 - | ARS Centre-Val de Loire

Visite du SAMSAH L'Envol sur le site de Parfums Christian Dior dans le Loiret.

À l'occasion de la 7^e Conférence nationale du handicap, Anne-Briac BILLI, directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, se rend ce vendredi 4 septembre sur le site de Parfums Christian Dior à Saint-Jean-de-Braye (45). Cette visite met en lumière l'engagement de Dior et le travail mené avec le SAMSAH L'Envol, porté par Les PEP 45, qui accompagne des adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme vers et dans l'emploi en milieu ordinaire, tout en soutenant leur autonomie, leur accès au logement et, plus largement, leur projet de vie. Cette coopération illustre la mobilisation conjointe des entreprises, des acteurs médico-sociaux, des collectivités et des pouvoirs publics pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie professionnelle et sociale.

Dans le Loiret, un partenariat qui articule emploi, habitat et accompagnement médico-social

Engagé dès 2019 dans le Loiret, ce projet repose sur une coopération entre Les PEP 45, l'Adapei 45, Sésame Autisme Loiret, l'association Vivre et travailler autrement, les entreprises Dior et L'Oréal, l'ARS Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret.

L'accompagnement médico-social est assuré par le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) L'Envol. Il intervient au plus près des lieux de vie et de travail des personnes accompagnées afin de sécuriser leur parcours professionnel, de développer leur autonomie et de favoriser leur accès aux dispositifs de droit commun.

Le dispositif accompagne actuellement dix personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme : six travaillent sur le site de L'Oréal à Ormes et quatre sur celui de Dior à Saint-Jean-de-Braye. Les retours des entreprises soulignent notamment la qualité de leur intégration au sein des équipes ainsi que les effets positifs de cette démarche sur les représentations du handicap dans le monde du travail.

Le SAMSAH L'Envol bénéficie d'un financement d'environ 510 000 euros apporté par l'ARS Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret.

L'emploi constitue l'une des dimensions d'un accompagnement plus global, construit autour du projet de vie de chaque personne. Six personnes disposent ainsi d'un habitat partagé à Chanteau (45). Depuis mars 2026, deux appartements situés à Saint-Jean-de-Braye complètent ces possibilités de logement en milieu ordinaire. Un projet de dix logements inclusifs est également prévu à proximité du site de L'Oréal à Ormes, avec une livraison envisagée en 2029.

"La visite de ce jour chez Dior montre très concrètement ce que l'engagement d'une

entreprise, aux côtés des acteurs médico-sociaux et des pouvoirs publics, peut rendre possible pour les personnes en situation de handicap. En créant les conditions d'une inclusion durable au sein de ses équipes, Dior contribue à faire évoluer les pratiques et les regards sur le handicap dans le monde du travail. C'est tout le sens de l'action que nous souhaitons soutenir en Centre-Val de Loire : faire progresser, dans chaque territoire, des partenariats qui permettent aux personnes de construire leur projet de vie en articulant emploi, logement et accompagnement vers l'autonomie"

Anne-Briac BILI, directrice générale ARS Centre-Val de Loire

Une dynamique déjà engagée dans plusieurs départements

La région Centre-Val de Loire compte actuellement quatre dispositifs associant emploi, habitat et accompagnement en milieu ordinaire, répartis dans trois départements et accompagnant au total 36 personnes :

- en Eure-et-Loir, au sein des entreprises Andros à Auneau et Guerlain à Chartres ;
- dans l'Indre, avec l'entreprise Barilla à Châteauroux ;
- dans le Loiret, avec L'Oréal à Ormes et Dior à Saint-Jean-de-Braye.

Ces différentes expériences témoignent de l'intérêt de coopérations étroites entre les entreprises et les acteurs du champ médico-social pour proposer des accompagnements adaptés aux aspirations des personnes et aux réalités de chaque territoire.

La dynamique se poursuit dans les trois autres départements de la région. Des projets de partenariat avec des entreprises sont en cours d'élaboration dans le Cher, avec Sésame Autisme, en Indre-et-Loire, avec l'Adapei 37, et en Loir-et-Cher, avec l'Association pour les personnes en situation de handicap du Perche.

L'objectif est de favoriser progressivement, dans chaque département, le développement de partenariats de cette nature, en tenant compte des ressources et des initiatives locales. Ces projets traduisent la volonté de l'ARS Centre-Val de Loire de soutenir des accompagnements décloisonnés, construits autour des choix de vie des personnes et favorisant leur accès effectif au droit commun.

Une contribution territoriale à la Conférence nationale du handicap

Prévue tous les trois ans par la loi du 11 février 2005, la Conférence nationale du handicap constitue un rendez-vous majeur des politiques publiques du handicap. Placée sous l'autorité du président de la République, elle réunit les personnes en situation de handicap et leurs représentants, les associations, les partenaires sociaux, les collectivités territoriales, les administrations et les opérateurs de l'État. La 7^e édition se tient le 4 septembre 2026.

Des temps de concertation se sont ainsi tenus au deuxième trimestre, à l'initiative des préfetures et de l'ARS Centre-Val de Loire. Le vendredi 4 septembre 2026, les préfetures organisent la diffusion de la conférence nationale du handicap à l'ensemble des acteurs concernés.

Pour en savoir plus, le site du ministère chargé du handicap

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/handicap-des-partenariats-en-faveur-de-lemploi-et-de-lautonomie-en-milieu-ordinaire>